

Intervention Jacques PELISSARD

Congrès « Africités »

Yaoundé (Cameroun) le 5 décembre 2003

Monsieur le Ministre d'Etat,
Messieurs les Ministres,
Messieurs les Présidents,
Messieurs Mesdames les Maires et Chers Collègues,

J'éprouve un grand honneur à m'exprimer devant vous, représentant l'Association des Maires de France et son Président Daniel HOEFFEL, à l'occasion des Journées Politiques de la Troisième édition d'Africités.

Africités, et je félicite le Gouvernement Camerounais et le PDM pour leur forte implication, constitue aujourd'hui un lieu de rencontres et d'échanges incontournables permettant de renforcer la décentralisation, la démocratie locale et la coopération décentralisée.

Je tiens devant vous à m'exprimer sur un double registre :

1/ Comme Maire

Maire comme vous, il me paraît capital d'affirmer le rôle des collectivités locales, des communes d'aujourd'hui et plus encore de demain.

En effet, dans une société planétaire qui se globalise, se mondialise, avec les chances mais aussi les risques de la mondialisation, nos concitoyens ressentent le besoin vital d'espaces de proximité, de solidarité.

Ces espaces de cohésion sociale, d'expression citoyenne, de démocratie ce sont nos communes au sein desquelles chaque jour le Maire et les Adjointes recousent le tissu social.

Ce sont nos communes dont les élus locaux portent les projets d'avenir en terme de développement, d'aménagement, de services publics de base.

Nos communes, ces parcelles de terre auxquelles, en Afrique comme en Europe, nous sommes passionnément attachés.

En France, comme en Afrique, nous voulons plus de décentralisation, non seulement des compétences au sens juridique du terme mais aussi des moyens financiers.

Le Professeur NASCH BACK l'a écrit de façon pertinente :

« les discours politiques sur les transferts de compétences et de moyens, identifient les collectivités locales comme cibles des interpellations citoyennes sur les fronts sociaux et économiques »

et effectivement, nos concitoyens s'adressant aux élus locaux pour tous projets, toutes difficultés ou toutes attentes non satisfaites.

Il nous faut, et c'est un combat commun, parfaire en Afrique comme en France, la décentralisation, c'est-à-dire la montée en puissance des pouvoirs locaux de plein exercice.

Nous avons mis, en France près de deux siècles pour sortir du centralisme étatique.

Vous avez en Afrique en moins de 10 ans engagé un processus essentiel de décentralisation.

Chers Collègues, restez volontaires, ambitieux pour l'épanouissement des pouvoirs locaux qui conditionnent l'accès aux services de base.

Il s'agit là d'un cheminement par nature long, progressif pour s'enraciner en profondeur dans la culture de nos peuples, qui doit être décliné en cohérence avec les missions essentielles de l'Etat .

En effet, que l'on ne s'y trompe pas, la décentralisation n'est pas tournée contre l'Etat.

Elle lui permet au contraire d'affirmer le cadre légal, financier de l'exercice des pouvoirs locaux, d'assurer pleinement ses responsabilités régaliennes, de mettre en place les outils de régulation, de contrôle à posteriori, de péréquation des moyens entre les territoires.

C'est dans ce contexte que j'insisterai sur la nécessité existentielle d'une large association représentative des pouvoirs locaux dans nos rapports avec l'Etat.

2/ Comme Premier Vice-Président de l'Association des Maires de France

L'Association des Maires de France représente les intérêts des 36 000 communes de France.

Tout Gouvernement a par nature des tentations centralisatrices ... !

Eh bien le rôle d'une association nationale d'élus, c'est d'être l'avocat de la cause des communes ... !

Mais une association n'est crédible que si les Maires sont capables de parler d'une seule voix.

L'Association des Maires de France a en ce sens inventé une technologie du consensus sur les sujets essentiels.

Au sein du bureau de l'AMF qui rassemble les Maires de toutes les sensibilités politiques républicaines :

- nous associons des élus des communes de taille démographique, de situation géographique différente ;
- nous ne cachons pas notre diversité politique ;
- mais nous avons appris le respect de l'autre ;
- nous débattons de l'intérêt supérieur de nos communes ;
- nous identifions les points d'accord qui nous permettent d'affirmer la position de l'ensemble de l'A.M.F.

Le Gouvernement, tous les Gouvernements successifs consultent l'Association des Maires de France sur leurs projets législatifs ou réglementaires impliquant les communes, l'AMF s'étant ainsi érigée en véritable interlocuteur privilégié des pouvoirs publics.

Tout récemment sur plusieurs dispositifs majeurs de la loi relative à la deuxième étape de la décentralisation, actuellement en cours de discussion au Parlement français, l'Association des Maires de France a fait évoluer favorablement la position du Gouvernement, par exemple :

- sur les outils de l'intercommunalité ;
- sur les compétences en matière d'aide aux logements et l'allocation de crédits d'Etat ;
- sur les pouvoirs de Police des Maires et Présidents de structures intercommunales.

Ces résultats ont été obtenus parce que :

- l'Association des Maires de France est unie, et j'ai appris à cet égard avec intérêt la création de l'Association des Communes et Villes Unies du Cameroun, à mon sens gage de l'efficacité de son action ;
- elle représente les Maires de France au-delà des clivages politiques ;
- les positions émises peuvent être revendicatives mais ne sont jamais partisans.

Mais une association d'élus doit également assurer un rôle indispensable :

- d'information, de conseil ;
- d'aide pratique à la gestion locale ;
- de formation.

J'insisterai sur ce dernier point : l'Association des Maires de France va en effet impulser une politique rigoureuse de formation des élus locaux.

Nous avons créé un partenariat avec les entreprises des secteurs publics et privés une association dénommée Mairie 2000. Celle-ci finance des actions décentralisées de formation des Maires et Adjointes sur des problématiques diverses.

Par exemple,

- l'environnement : la gestion des déchets, de l'eau potable, de l'assainissement ;
- les questions relatives aux Finances Publiques, aux marchés publics, aux modes de gestion en régie, en délégation de service public, demain en partenariat public, privé.

Dans le prolongement des accords de partenariat déjà signés avec maintes collectivités françaises, je puis Chers Collègues, vous assurer :

- du soutien de l'Association des Maires de France à l'action des Maires d'Afrique ;
- de notre volonté d'avancer ensemble si vous le souhaitez sur la route qui nous est commune.

Nous n'avons pas de modèle intangible à promouvoir, schéma plaqué sur des réalités différentes en fonction de nos territoires.

Mais nous pouvons par contre confronter nos expériences :

- nous devons analyser nos réussites pour les partager ;
- nous devons diagnostiquer nos erreurs pour les prévenir.

Mes Chers Collègues ce sont les échanges entre les hommes qui font avancer notre réflexion.

« Africités » constitue un événement passionnant au cours duquel les élus locaux que nous sommes exprimons la dimension humaine de la Démocratie.

Ensemble, élus locaux d'Afrique et de France, il nous appartient d'assurer de façon partenariale la pérennité des valeurs qui nous sont communes :

- l'amitié entre les peuples ;
- la solidarité entre les hommes ;
- la Paix entre les Nations.

Je souhaite que grâce à « Africités », à nos actions communes, les relations entre les Maires d'Afrique et les Maires de France soient toujours plus chaleureuses et toujours plus fraternelles.